

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 49

Artikel: Lois vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tel père, tel fils. Dumas III, bien que de complexion plus affinée, et sans en faire parade, était doué de la même vigueur herculéenne. J'ai des fourmis dans les doigts rien qu'au souvenir de ses poignées de mains. Il excellait, en outre, à tous les exercices d'adresse. Il jonglait avec l'habileté d'un clown, en exécutait le tour des couteaux indiens, placés en auréole autour d'une tête humaine avec la sûreté de main d'un Malais. Il avait même fait une élève brillante, George Sand, qui, dans ses dernières années, s'amusait des journées entières à ce passe-temps périlleux, en fumant des cigarettes.

Le Chansonnier vaudois, de M. C.-C. Dénéréaz, est de tous nos recueils de ce genre le plus complet. Il comprend 109 morceaux, avec leur musique, divisés en 5 séries : 1^o Chansons patriotiques. 2^o Chansons militaires. 3^o Chansons en patois. 4^o Chansons à deux voix. 5^o Romances et chansons diverses. — En vente au bureau du *Conteur Vaudois* au prix de fr. 1.80. — En remboursement, fr. 1.95. — Ce recueil est cartonné.

Histoire suisse. — La 5^e livraison de l'*Histoire de la nation suisse*, par B. van Muyden, a paru (H. Mignot, éditeur, à Lausanne). Nous y trouvons le récit de l'émancipation du Valais, avec la bataille d'Ulrichen et l'alliance avec les Waldstätten ; la formation des ligues grisonnes ; les premières campagnes des Suisses en Italie, la conquête de l'Argovie et la création des bailliages libres, la guerre de Zurich contre Schwytz, avec la bataille de St-Jacques sur la Birse. Un chapitre particulièrement intéressant est consacré aux pays romands, à leur organisation politique et sociale, à la « patrie de Vaud », et tout spécialement à Lausanne, ville épiscopale ; aux luttes de Genève contre le duc de Savoie, et enfin aux guerres de Bourgogne. Le fascicule se termine au moment où s'engage la bataille de Grandson.

On retrouve dans ces pages toutes les éminentes qualités que nous avons signalées dans les précédentes.

La sixième livraison, qui va paraître, terminera le premier volume. On y trouvera une table des matières, un répertoire alphabétique des noms de personnes et de lieux, un répertoire chronologique des principaux événements de l'histoire suisse jusqu'en 1515, et la liste des gravures du volume.

Soirées de Belles-Lettres. — Les deux soirées annuelles de cette société auront lieu, au théâtre, lundi 7 et mercredi 9 courant. Comme toujours, le programme est très alléchant : un *prologue*, une comédie de Marivaux, le *jeu de l'amour et du hasard*, et une comédie en vers de Jacques Normand, l'*Amiral*. Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, ne tardez pas à prendre vos places. Vous le savez, pour les soirées d'étudiants, les billets sont bien vite enlevés. Qui sait ? peut-être n'y en a-t-il déjà plus.

Petits conseils. — Si vous avez la migraine, adoucez la lumière. Egalisez la température, qu'elle soit tiède et non froide. — Prenez un bain de pieds à la moutarde et trempez vos mains dans de l'eau chaude, si elles sont froides. Les personnes sujettes aux migraines prendront, dès le commencement du mal, une dose de sel de magnésie.

Couchez un jeune enfant sur le côté droit, plutôt que sur le côté gauche. Une fois éveillé, laissez-le sur le dos afin de lui permettre de remuer les jambes et les bras. Le berceau doit être placé de manière à ce que la lumière arrive également sur les deux yeux. De cette façon l'enfant ne prendra pas l'habitude de loucher.

Lè martshauds de remessès.

Po remessi pè lo pàilo et pè l'hotò, faut ài fennès de cliào remessès ein paille de riz qu'on atsitè deïn lè bouteqùès et, quand l'eïn ont 'na tota nàova, cliào pènettès sont contentès que dâi sorcicrès ; kâ n'y a pas, 'na bouna remesse deïn on hotò est adè oquè et que ne sâi pas pîrè po lè z'écovirès ; l'âi a assebin lo dzo de

l'abbayî que iè fâ son servîço, kâ, quand vo dècheindè lè z'egrâ po allâ à la pararda, se voutra fenna ne vo z'accouilliè pas la remessè su lo cotson, vo z'ariâ bio ètrè deïn lè carabiniers, jamè vo n'ècliafèriâ la brotse et vo ne sariâ papi fotu dè fèrè on carton.

Et po lè fennès qu'ont on hommo qu'àmè trào quartettâ et que fâ lo fou pè l'hotò quand s'eïn revint tard la nê dè la pinta. faut-te pas, bin dâi iadzo, la remessè po lo mettèrè à l'odèrè ?

Po lè z'hommo, què dussont assebin teni ào proupro pè l'étrabllio et dévant la grandze, ne lào faut pas de cliào remessès de magasin, coumeint po lè fennès ; s'agit d'avâi oquè de pllie cossu ; assebin lè font leu-mèmo àobin l'atsitont de cliào bounès remessès de biolla que servont destra et que l'usont tanqui'a que ne séyont pereïn que dâi ràodzons.

Po fèrè de cliào remessès que vo dio, n'y ein avâi min à Motèlon et Frègni ; à leu lo pompon po ein fèrè dâi bounès, assebin l'eïn veïndiont gaillâ.

Coressant ti dou lè fàirès avouè 'na chergosse tota eintsatellâ de cliào remessès et diabllio lo pas se n'eïn reinmenâvont pi iena tsi leu ; tot ceïn felâvè coumeint dào sucro, kâ tsacon savâi que ceïn ètâi dào cossu et dào bon.

On dzo de fàirè d'Agllio, Motèlon et Frègni l'âi sè trovront, coumeint dè justo, dza de grand matin. Motèlon que baillivè sè remessès po treïnta centimes eut astout espèdiyi totès lè sinnès, tandi que Frègni, que sè tegnâi avouè sa chergosse on pou pe levè et que lè veïndâi quaranta centimes ein avâi bin onco on part de dozannès.

Dévant dè sè reinmodâ contrè l'hotò, Motèlon va derè à son collègue Frègni de veni bairè on verro et lè vouâique ti dou tsi lo père Henri ïo tapont po demi-litre.

Tandi que bêvessant, Frègni fâ à Motèlon : — Dis-vâi l'ami, coumeint fâ-tou po poâi bailli tè remessès po treïnta centimes ; mè, que robo dza'la biolla et lè lantannès po lè fèrè, ne pu pas m'eïn teri ein lè veïndeint quaranta ?

— Oh ! oh ! lài fâ Motèlon, binsu que te ne pào pas t'eïn teri se te ne robè que la biolla et lè lantannès ; mè, ye robo lè remessès totès fètès ; lè dinse que ye pu nia lè dou bets.

C. T.

Il nous tombe sous la main un ancien numéro de l'*Echo de Paris*, où nous lisons cet entre-fillets, qui nous laisse quelque peu rêveur :

« Saviez-vous qu'en Suisse où l'oranger est rare, c'est le gruyère qui remplace, dans l'ordre symbolique, la fleur virginale chantée par Mignon ?

» Cela peut sembler étrange, mais rien n'est plus exact. Le jour même de son mariage on remet à la jeune Suisseuse qui convole en justes noces un grand fromage nuptial fait, assure-t-on — mais nous ne prenons pas sur nous de garantir cette origine — avec du lait de génisse vierge (?) trait par des vachères *idem*.

» Et ce gruyère symbolique placé sous globe sur la cheminée conjugale y tient lieu de la couronne de fleurs d'oranger de nos mariées.

» Ce fromage n'est pas seulement un emblème, il sert aussi d'éphémérides. Les jeunes époux y notent par des entailles les dates des naissances, des mariages et des morts de la famille. *Utile dulci !* »

Lois vaudoises. — Chacun sait combien il est difficile de s'y reconnaître, lorsqu'on fait une recherche dans notre recueil de lois, qui renferme à la fois les lois en vigueur et celles qui sont abrogées ou modifiées. Il y a longtemps qu'on entend, de tous côtés, exprimer le désir d'avoir une nouvelle édition de ce volumineux recueil, dégagée de tout ce qui n'a plus de valeur aujourd'hui.

MM. Henri Gross, avocat, et Lucien Vincent, imprimeur, autorisés par le Conseil d'Etat, vont entreprendre cet intéressant et utile travail, dont l'exécution aura lieu sous la surveillance de l'autorité supérieure et offrira toutes les garanties voulues.

Il fut un temps où une telle publication n'aurait intéressé que les hommes d'affaires et les hommes de lois, mais aujourd'hui que l'instruction a pénétré partout et que chaque citoyen est obligé de se tenir au courant des affaires publiques, qui touchent par tant de points à notre législation, elle trouvera chez tous un favorable accueil.

Cette publication, qui sera de longue haleine (deux ou trois années peut être), paraîtra par fascicules, dont le prix variera entre 60 et 80 centimes. On aura ainsi une occasion exceptionnelle de se procurer le recueil complet de nos lois vaudoises, en répartissant la dépense sur une longue période. — On souscrit chez M. Lucien Vincent, imprimeur, à Lausanne.

THÉÂTRE. — Si nous en croyons l'opinion générale, la représentation de jeudi n'a pas répondu à ce qu'on en attendait. C'est l'*Étincelle*, de Pailleton, qui a eu le plus de succès, grâce à Mlle d'Athis et à M. Faure, qui se sont fort bien acquittés de leur tâche. Mlle d'Athis a rendu certaines situations avec infiniment de vérité et de grâce. Quant à Mme Marley, elle ne nous paraît pas avoir compris son rôle dans la première partie de la pièce. Tout était exagéré. La seconde partie a été meilleure.

Dans l'*Amiral*, un seul acteur nous semble avoir droit à tous les éloges, c'est M. Léry, qui s'est montré là comique parfait. Tout, chez lui, est donné naturellement et avec une grande finesse. M. Daubrel ne nous a pas fait aussi plaisir que d'habitude. Une diction tenue sans cesse à un diapason élevé et trop d'uniformité dans le jeu de scène, ont nui à son succès. Enfin, mangeant les mots dans un débit précipité outre mesure, il nous a fait perdre une bonne partie des jolis vers de J. Normand. — M. Poulhier et Mme Marley ont été très amusants.

Demain dimanche : La *Belle Limonadière*, drame nouveau, de l'Ambigu. Jeudi, 10 décembre, *Bébé*, comédie en 3 actes de E. Najac et Hennequin.

Boutades.

Un vénérable pochard suit le trottoir d'une des rues de Paris. Quand on dit qu'il le suit, c'est un peu exagéré, car il décrit des zigzags très accentués. Soudain, il se raidit et, regardant la lanterne rouge d'un poste de police, s'écrie :

— Attention ! Tiens-toi droit ! Rappelle-toi que tu es Français et que tu vas passer devant l'ennemi !

M^{lle} X... prenait, hier, sa cinquième leçon d'équitation.

— Eh bien ! monsieur l'écuyer, trouvez-vous que je fais quelques progrès ?

— Certainement ; vous tombez aujourd'hui avec plus de grâce que la semaine dernière !

Entendu aux abords d'une église :
Le mendiant (à la vieille dame qui passe) :
— La charité, s'il vous plaît !
La passante ne se retourne pas.
Le mendiant (qui connaît le cœur humain) :
— Si jeune, et déjà le cœur si dur !
La dame se retourne et lui remet vingt sous.

Cueilli en flânant, sur le quai de Neuchâtel, entre deux modistes, dont l'une pas-modeste du tout. On en jugera.

— Je t'assure, Sophie, que tu as tort de dire du mal de M. X. ; il est très goûté dans les salons du Faubourg.

— C'est possible, ma Loulou, mais quand on l'a goûté, on n'en veut plus.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE

Thés de Chine et de Ceylan.

L. MONNET

Lausanne. — Imprimerie Gulloud-Howa.